



Fondation du Val-de-Travers en faveur des personnes âgées

Historique

1955 : issue d'une motion socialiste déposée au Grand Conseil Neuchâtelois, La **Fondation en faveur des vieillards du Val-de-Travers** est créée pour la construction d'un home pour les personnes âgées au Val-de-Travers. Cette Fondation est composée à l'origine d'un comité de 5 à 9 membres, de représentants de toutes les communes ainsi que de représentants des églises.

1958 : le 27 septembre, le **home en faveur des vieillards** est inauguré à Buttes en grande pompe, avec la télévision.

Il est dit dans les annales que cette bâtisse est la première du genre en terre neuchâteloise, construite uniquement dans le but d'accueillir des personnes pour la retraite. On l'appelle alors le home de Buttes. Il est dirigé par une Sœur Diaconesse de St-Loup et comprend 24 pensionnaires à son premier Noël.

Rapidement le home affiche complet et les demandes augmentent. Le comité étudie alors des possibilités d'agrandissement et d'une nouvelle construction.

1967 : le 09 décembre, le deuxième home est inauguré à Fleurier avec le nom de **Valfleuri**. "Val" pour Val-de-Travers et "Fleuri" pour Fleurier. Il est à noter que ces homes ont été construits dans ces deux communes, car elles ont l'une comme l'autre fait don du terrain sur lesquels ils se situent.

1977 : le home de Buttes est rebaptisé et s'appelle désormais **Clairval**.

1978 : agrandissement du home Clairval par la construction d'une nouvelle aile à l'est du bâtiment originel.

1980 : le home Clairval accueille désormais 49 pensionnaires et le home Valfleuri 43.

1981 : la Fondation adopte de nouveaux statuts et change de nom. Elle devient la **Fondation du Val-de-Travers en faveur des personnes âgées**.

1982 : agrandissement et modernisation des cuisines des homes Clairval et Valfleuri.

1984 : installation de la première télévision dans les salles de repos des homes Clairval et Valfleuri.

1987 : la Fondation reçoit en héritage, suite au décès de Mlle Marie Marillier, un don très important : des immeubles à Genève.

Cet héritage est partagé avec un autre home du Val-de-Travers.

Depuis ce temps la Fondation rénove et entretient ses immeubles genevois, puis utilise les produits de ceux-ci pour améliorer constamment les infrastructures de ses institutions.

1990 : départ de la directrice du home Clairval après 17 ans d'activité ; le directeur déjà en poste au home Valfleuri depuis deux années reprend désormais la direction des deux homes de la Fondation.





1991 : création des espaces cafétéria des homes Clairval et Valfleuri par un agrandissement des rez-de-chaussée des bâtiments côté jardin.

1992 : semi-médicalisation du home Clairval.

1995 : engagement des premières animatrices pour deux après-midis par semaine.

1996 : médicalisation complète des homes Clairval et Valfleuri ; désormais les homes sont nommés EMS.

Tous les espaces ont dû être adaptés de façon à supprimer les barrières architecturales, des wc pour handicapés ont été créés et d'importants achats en matériel ont dû être effectués.

1997 : création de services différenciés et réorganisation du travail pluridisciplinaire par secteurs d'activité ; auparavant les collaborateurs étaient tous polyvalents.

2001 : suite au départ du directeur des EMS Clairval et Valfleuri, et en réponse aux nouvelles exigences du service cantonal de la santé publique, deux nouveaux directeurs entrent en fonction, un pour chaque EMS.

2004 : installation de nouveaux grands ascenseurs, en façade avec cages vitrées, un sur chaque site, et création du site internet clairvalfleuri.ch avec comme phrase clé pour ses deux EMS « un printemps dans l'automne ». Création de logos identitaires, un bouquetin pour Valfleuri en lien avec la sculpture visible dans le jardin, et un milan royal pour Clairval, une colonie de ces oiseaux nichant dans la falaise derrière l'EMS.

2005 : d'importants travaux de rénovation-modernisation sont entrepris dans les deux EMS. Les cages d'escaliers et les corridors sont entièrement repeints. Les sols sont recouverts d'une résine coulée sans joints. Toutes les portes de tous les locaux sont changées et adaptées aux normes anti-incendie. Les centrales-feu sont changées. Des portes coupe-fumées sont installées dans les couloirs et une issue de secours extérieure est créée pour l'EMS Valfleuri. Les parkings des deux EMS sont agrandis et améliorés.

2005 : le 17 septembre, grande journée portes ouvertes à l'EMS Clairval.

2006 : le 09 septembre, grande journée portes ouvertes à l'EMS Valfleuri.

2007 : les 40 ans de Valfleuri sont célébrés avec les résidents et leurs familles à l'occasion des fêtes de Noël.

2008 : les 50 ans de Clairval sont célébrés tout au long de l'année par l'organisation de quatre manifestations ouvertes à la population de la région : exposition, concert, conférence et grande kermesse.

2010 : la chaudière de Valfleuri doit être remplacée et le choix est fait d'abandonner le mazout au profit du gaz naturel.

2011 : installation autant à Clairval qu'à Valfleuri de nouvelles centrales-feu, de nouveaux centraux téléphoniques ainsi que de nouveaux systèmes d'appel malade.





Entrée en vigueur de la nouvelle loi sur le financement des EMS (LFinEMS), désormais les institutions doivent signer chaque année un contrat de prestation avec l'Etat qui détermine les prix de pension valables pour l'année en cours.

2014 : la Fondation change d'association faîtière, quitte l'ANIPPA pour rejoindre l'ANEMPA et devient signataire de la convention collective de travail CCT Santé 21.

2015 : changement de tous les lits de tous les résidents, tant à Clairval qu'à Valfleuri. Les anciens lits sont acheminés par une association caritative pour meubler un hôpital en Slovaquie.

Rénovation complète des façades et balcons de Clairval et isolation périphérique de la façade ouest.

Entrée en vigueur de la nouvelle planification médico-sociale cantonale (PMS).

Départ du directeur de Clairval ; la directrice déjà en poste à Valfleuri depuis plus de neuf années reprend désormais la direction des deux EMS de la Fondation.

2016 : la téléphonie devant prendre le virage du « tout numérique » les deux centraux téléphoniques de Clairval et Valfleuri sont à nouveau changés et adaptés aux besoins de notre nouveau fonctionnement d'une institution sur deux sites.

2017 : la téléphonie numérique impactant les systèmes d'appel malade ils sont aussi changés tant à Clairval qu'à Valfleuri.

Rénovation complète des façades et balcons de Valfleuri, harmonisées avec celles de Clairval.

La Fondation change ses statuts de façon à adapter la tenue des assemblées à un fonctionnement simplifié et optimal.

2018 : le 08 septembre, la Fondation fête ses soixante ans d'existence par une grande journée de fête offerte aux résidents de Clairval et Valfleuri, leurs familles, tous les collaborateurs ainsi que leurs conjoints. A cette occasion est dévoilée la nouvelle identité visuelle de la Fondation et de ses deux institutions, nouveau logo, nouvelles couleurs et nouvelle phrase identitaire : « à chaque saison ses fleurs, à chaque âge son bonheur ».

La PMS est en marche et la Fondation se voit contrainte de fermer quatre chambres qui ne pourront plus être exploitées, deux à Clairval et deux à Valfleuri.

2019 : les objectifs imposés par la PMS doivent continuer à être atteints et quatre chambres supplémentaires sont fermées, toutes sur le site de Valfleuri.

Les locaux ainsi libérés et la transformation du 3^{ème} étage de l'institution permettent la création d'une toute nouvelle structure, un foyer de jour pour l'accueil à la journée de personnes âgées vivant encore à domicile, le premier du genre pour la région du Val-de-Travers.

Ce foyer de jour baptisé « l'entour'âge » est prévu pour accueillir douze bénéficiaires par jour du lundi au vendredi ; ouvert dès le 15 juillet il est inauguré officiellement par une journée portes ouvertes le 12 septembre et est dès le mois de décembre visible sur internet par son site lentourage.ch

2020 : malgré les ravages causés par le déploiement de la PMS la Fondation avec ses trois structures héberge encore 74 résidents au total en long séjour, l'entour'âge se développe progressivement et du travail est offert à 120 collaborateurs.





2020-2021 : deux années entrées dans l'histoire grâce à un tout petit virus : CORONA, responsable de la pandémie de COVID-19 qui nous a tenus en haleine durant 24 mois. Deux ans de mesures sanitaires très restrictives, de confinements et de crainte d'une contamination massive de nos institutions.

2022-2024 : le nouveau cadre légal règlementant nos exploitations nous devient connu par l'adoption du nouveau RASI, de la DIES ainsi que de la DOMES par notre département des finances et de la santé ; en découlent, trois années durant, de multiples adaptations de nos projets d'insertion dans la PMS ; compte tenu du montant des investissements à consentir pour la mise aux normes de nos institutions, ainsi que de l'ampleur et de la durée nécessaire pour ces travaux, les directions stratégiques et opérationnelles ont suivi de nouvelles pistes de réflexion pour garantir à la Fondation du Val-de-Travers en faveur des personnes âgées sa pérennité dans le respect des normes et règlement et pour le bien-être des bénéficiaires accueillis ; décision a été prise de tout rebâtir à neuf, et de rapatrier toutes nos activités en un seul site sur la parcelle de l'actuel Valfleuri à Fleurier. Fin 2024 nous sommes prêts à déposer les plans pour obtention des permis de construire requis.

Ainsi, l'EMS Clairval sera désaffecté au moment où la nouvelle construction à Fleurier sera opérationnelle. En attendant, les résidents de l'EMS Valfleuri seront accueillis sur le site de Clairval (de façon provisoire dans une structure adaptée érigée sur le parking). La désaffectation permettra au nouvel EMS Clairvalfleuri de voir le jour à Fleurier et de créer un centre professionnel de compétences multidisciplinaire destiné aux séniors 65+ de la région Val-de-Travers par l'intégration de nouvelles structures d'accueil et d'accompagnement, ainsi que la collaboration et des synergies avec d'autres partenaires impliqués.

Pour le temps des travaux de construction à Fleurier, le foyer de jour l'entour'âge sera relogé dans les locaux des appartements avec encadrement voisins (propriété de la CPCN) et sera aussi en charge des prestations d'encadrement à domicile pour lesdits appartements labélisés.

Le foyer de jour l'entour'âge a obtenu le renouvellement de son autorisation d'exploiter pour cinq ans, soit jusqu'au 31 mai 2029, et pourra augmenter son volume d'accueil de participants à la journée à 25 (19 places gériatrie et 6 places psychogériatrie).

La Fondation exploite encore 70 lits de long séjour gériatrique et offre du travail à une centaine de collaborateurs.

mise à jour octobre 2024
liliane hochstrasser, directrice

